

FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.



ELLE A REÇU POUR MISSION :

- *d'identifier* les édifices et les sites menacés de disparition ;
- *de susciter et d'organiser* le partenariat entre les associations qui œuvrent en faveur du patrimoine et de l'environnement, les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que les entreprises désireuses de les soutenir par des actions de mécénat de proximité.
- *de participer* à la réalisation de programmes concertés de restauration ;
- *de favoriser la création d'emplois* et la transmission des métiers et des savoir-faire en contribuant à faire du patrimoine de proximité un levier du développement local.

SES MOYENS D'ACTION :

C'est donc une mission d'intérêt général qu'elle accomplit à travers trois types d'actions privilégiées en faveur des propriétaires publics et privés :

- après avoir participé à l'identification des projets, la Fondation du Patrimoine mobilise auprès des particuliers et des entreprises les fonds nécessaires à la restauration d'édifices publics (communaux ou associatifs). Les dons sont déductibles de l'impôt à hauteur de 60 % de leur montant.
- elle peut également accorder son label à des projets de restauration de bâtiments privés, non protégés par l'Etat, permettant aux propriétaires de bénéficier d'avantages fiscaux pouvant aller de 50 % à 100 % du montant des travaux supporté par le propriétaire.
- elle peut, dans certains cas, accorder des subventions à des projets publics ou privés, non éligibles au label fiscal. ■

Les délégués du Pays d'Ancenis : Aude Laumonier, secteur d'Ancenis ; J-P Bréhéret, secteur de Varades ; Christophe Delaunay, secteur de Ligné ; Christian Renier, secteur de Riaillé et Saint-Mars-la-Jaille.

Pour toute information contactez la Délégation départementale de Loire-Atlantique : 37 bis, quai de Versailles - 44000 NANTES
Tél. : 02 40 12 43 17 - E-mail : delegation-pays-de-la-loire@fondation-patrimoine.com